

Siège : 16 rue de la république - 71 350 Verdun Sur le Doubs – tél. : 03.85.91.66.16

Antenne : 1Bis Place du Monument - 71 620 St Martin en Bresse – tél. : 03.85.47.01.02

ACCUEIL DE LOISIRS

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER ET DE FILMER

L'accueil de loisirs, dans le cadre de son travail pédagogique, utilise des photos et des vidéos des enfants des accueils de loisirs, des ateliers (etc...) pour ses différentes publications (journal, plaquette, site internet...)

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents.

L'article 9 du code civil précise :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée {...} Toute personne peut interdire la reproduction des ses traits {...} C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ».

S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne est d'application stricte. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteur) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo ou vidéo.

Les œuvres et réalisations des enfants ne devront en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul le prénom est autorisé. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir compléter les renseignements ci-dessous afin de connaître votre position.

Madame, Monsieur,.....

Autorise l'accueil de loisirs de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse à utiliser dans le cadre pédagogique (publication, site internet.....) des photos et des vidéos de mon enfant (indiquer le nom et prénom).....
prise au cours d'activités.

Refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfant (indiquer le nom et le prénom)
.....

Fait à.....le.....Signature